



Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	11
Votants	44



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 045

ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION 2024 A L'ASSOCIATION CLE DE CONTACTS

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la passerelle, salle des conférences à Aubusson, au nombre de trente sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 4 avril 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc (à partir de 18h40 au point A.3) ; Laurent LHERITIER ; ESTERELLAS Philippe ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; DUCOURTIOUX Stéphane ; MOINE Michel ; ROGER Thierry ; MOUTARDE Jacques (à partir de 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) ; GOMY Michel ; DURAND Serge ; PENAUD Corine ; ROULET Alain ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; CHABANT Evelyne ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne (à partir de 19h12 au point A.6) ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; MIOMANDRE Didier ; FOURNET Marie-Hélène ; DUGAUD Isabelle ; Annick BAUCULAT ; ANTON Gisèle (Suppléante Guy BRUNET)

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

NICOUX Renée à FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline à Philippe ESTERELLAS ; LEGER Jean-Luc à Alain DETOLLE (jusqu'à 18h40 au point A.3) ; COLLET-DUFAYS Céline à BERTIN Valérie ; HAYEZ Marie-Françoise à DUCOURTIOUX Stéphane ; DEPEIGE Monique à LEGROS Pierrette ; HANGENBACH Nadine à DUGAUD Isabelle ; TOURNIER Jacques à PRIOURET Denis ; MERIGOT Pascal à BIALOUX Claude ; CHEVREUX Laurence à DEBAENST Catherine ; COLLIN Philippe à DURAND Serge ; ROUGIER Bernard à MOINE Michel ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Monsieur BŒUF Jacques, MOUTARDE Jacques (jusqu'à 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) et PINLON Evelyne (jusqu'à 19h12 au point A.6)

Par délibération n°2021/015 du 18 mars 2021, le Conseil communautaire a autorisé la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Clé de Contacts afin de participer aux activités de celle-ci relevant de la compétence communautaire : ALSH d'Aubusson, le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Animation Enfants-Parents.

Cette convention prévoit, selon la règle de l'annualité budgétaire, que le montant exact de la subvention attribuée soit voté chaque année par le Conseil communautaire, par la signature d'un avenant annuel, et selon le calcul suivant :

(Subvention Creuse Grand Sud + bonus CTG versé par la CAF) = 100 000 €

La méthode de calcul ci-dessus pose problème car les données de la CAF avec le montant des versements définitifs ne sont fournies que dans l'année N+1. Il apparaît donc souhaitable de définir plutôt un montant fixe, révisable annuellement.

Pour rappel le montant 2023 s'est établi à hauteur de 68 413 €. La proposition pour 2024 s'établit à 85 000,00 €.

Les comptes définitifs 2022 de l'association Clé de contacts sont joints; ceux de 2023 ne sont pas encore disponibles.

Il est à noter qu'en 2023, la Communauté a également bénéficié de 14 235,41 € de loyer de Clé de contacts, mais a contribué par des travaux et la prise en charge de certaines charges à hauteur de 40 103,75 €. Il s'agit d'un apport en nature.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 44

Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :

- **De renouveler pour 3 ans le partenariat avec l'association Clé de Contacts en vue de poursuivre les activités d'ALSH d'Aubusson, de Relais Petite Enfance sur l'ensemble du territoire communautaire et du LAEP**
- **De fixer le montant de la subvention à Clé de Contacts pour 2024 à 85 000 €, suivant la nouvelle convention triennale jointe en annexe,**
- **D'autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré le 11 avril 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIÉE le **25 AVR. 2024**



Valérie BERTIN,
Présidente